



TARIF OFFICIEL DES TAUX DE COMMISSIONS

AGENCE RIVOLTELLA, Garonne Immo
18 Rue Maréchal Joffre – 47 400 TONNEINS

VENTES

S'agissant d'honoraires pour ventes d'immeubles d'habitations ou à usage professionnel, les taux ont été fixés, TVA incluse à 20,00%

• Jusqu'à 30 000 €uros.....	3 000 €uros
• De 30 001 €uros à 50 000 €uros.....	10%
• De 50 001 €uros à 70 000 €uros.....	09%
• De 70 001 €uros à 110 000 €uros.....	08%
• De 110 001 €uros à 180 000 €uros.....	07%
• A partir de 180 001 €uros.....	06%
• Avis de valeur forfaitaire par immeuble.....	150 € SUR TONNEINS

180 € SUR TOUTES AUTRES COMMUNES

LOCATIONS

• Entremise et négociation.....	A la charge du bailleur
• Visites, constitution du dossier locataire et rédaction du bail.....	8 € TTC/m² à la charge de chaque partie
Etat des lieux d'entrée.....	3 € TTC /m² à la charge de chaque partie

Édité le 1er Août 2015

Carte professionnelle n° CPI470220115000002564, portant la mention "**Transactions sur immeubles et fonds de commerce**" ET "**Gestion immobilière**". Garanti par GALIAN - 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 120 000 €, contrat couvrant les zones géographiques suivante : Lot et Garonne. Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de COVEA RISKS - 19 ALLÉE EUROPE, 92110 CLICHY sous le n° de police 120137405. Pour tout litige, le mandant, s'il est un « consommateur » au sens de l'article liminaire du code de la consommation, est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation, soit par voie électronique à www.anm-conso.com soit par courrier postal 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS. Dans l'hypothèse où le mandant n'a pas la qualité de consommateur, il a la possibilité de saisir le Département Qualité de la FNAIM à l'adresse suivante : FNAIM-Département Qualité 129 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ou la chambre syndicale FNAIM départementale sise à : 36 rue Thiers 47 190 AIGUILLOU.